

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon-Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ED 434 DU MERCREDI 30 NOVEMBRE 2022

Le conseil est ouvert à 16 h, à l'Institut de géographie, en salle 304.

Présents :

DR : Catherine Fournet-Guérin ; Clarisse Didelon-Loiseau ; Géraud Magrin ; Alexis Sierra (représentant Médiations) ; Eric Denis ; Emmanuèle Gautier ; France Guérin-Pace ; Alexandre Avdeev

Administratifs : Candice Zaninetti ; Ouahiba Djerai

Membre extérieur : Brigitte Baccaïni

Représentants doctorants : Mathilde Jourdam- Boutin ; Lilia Khelifi

Excusés : Xavier Bernier (a donné procuration à A. Sierra) ; Hervé Brédif ; Annabelle Boutet ; Francis Dhée ; Frédéric Dobruszkes ; Maria Gravari-Barbas, Adrian Gomez (a donné procuration à M. Jourdam-Boutin) ; Félix Gueguen (a donné procuration à M. Jourdam-Boutin) ; Anne Ruas.

Catherine Fournet-Guérin commence par dire qu'il s'agit du premier conseil qu'elle préside, avec Clarisse Didelon-Loiseau. Cette nouvelle équipe de direction a été élue lors du conseil du 21 juin 2022 et confirmée par les deux commissions recherche de nos établissements, Paris 1 et SU.

Elle accueille les nouveaux au conseil : Hervé Brédif, pour le Ladyss, excusé ce jour. Par ailleurs, le mandat des représentants des doctorants arrive à échéance et des élections pour le renouvellement des élus est en cours entre novembre et décembre 2022. Les 6 7 et 8 décembre, le vote en ligne est organisé, et le 9 décembre aura lieu la proclamation des résultats. La constitution des listes a été organisée, tout comme la campagne. La direction remercie chaleureusement les précédents élus pour leur participation active à la vie de l'ED.

La date du prochain conseil est fixée ce jour : **mardi 14 mars 2023 à 16h.**

1- Bilan financier

Candice Zaninetti présente l'état des dépenses.

BUDGET INITIAL : 40 029 euros de fonctionnement
17 000 euros pour les soutenances
6000 euros pour les formations

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon-Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

FONCTIONNEMENT	57 029
Aide organisation colloque	126,40
Aide doctorants pour participation à un colloque	5010,57
Impression de thèse	4090
Contrats doctoraux 2022, pot de rentrée et conseil	2098,55
Fournitures	782,38
Soutenances de thèse sur budget ED	13 306,61

Montant restant : 31000 pour le fonctionnement
3000 pour les soutenances
3500 pour les vacances

59 209 euros en tout, dont 13 000 euros reportés de l'an dernier

reste 31 861 euros en fonctionnement .

Plus gros poste en fonctionnement : soutenances : 13 306 euros
formations : 2 400 euros

Ce budget n'est pas consommé dans sa totalité. D'où la mise au vote de la proposition suivante.

Proposition : prise en charge du transport A/R pour les missions de terrain pour doctorants non financés pour leur thèse (excluant frais sur place et transports une fois sur place). Budget alloué au fil de l'eau dans la limite des sommes disponibles, en tenant compte du fait que cela ne pourra pas se faire au détriment des demandes autres prioritaires.

Vote : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon-Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Proposition : augmenter le forfait d'impression des thèses. De 300 euros actuellement. => à 350 euros ?

Vote : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Proposition : augmenter le forfait de la prise en charge des jurys de soutenance pour Paris 1. Augmentation de 500 euros à 600 euros.

Une demande pour y déroger pour les collègues venant de l'étranger est discutée. Mme Dejraï rappelle que les montants avaient alors été bien trop élevés, d'où la limite de 500 euros instaurée alors. Les directeurs de thèse doivent dans ce cas chercher des compléments de financement ailleurs.

Vote : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

2- Bilan des inscriptions et des soutenances

Candice Zaninetti remercie tous les directeurs de thèse et tous les doctorants d'avoir bien joué le jeu de la nouvelle plate-forme ADUM et confirme que tout s'est bien passé. Elle présente la situation au 30 novembre :

Bilan des inscriptions (flux entrants) :

27 à Paris 1 (session de septembre)

10 à SU en 2022 (sur les deux sessions)

Il s'agit de flux d'entrée stables.

218 inscrits au total sont attendus cette année. Cela confirme une tendance à la baisse, qui s'explique notamment par le départ des doctorants de l'école d'architecture de La Villette en 2019 et est conforme à une tendance générale dans les écoles doctorales en France, notamment en raison de la crise sanitaire du Covid.

Bilan des soutenances (flux sortants) :

26 thèses soutenues à Paris 1 pour toute l'année jusqu'à 30 novembre + 9 soutenances à venir en décembre + 4 HDR dans l'année

3 soutenances en 2022 pour SU à venir + 2 HDR à SU

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon-Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Le problème du suivi des conventions de co-tutelle, très défaillant, est évoqué par Clarisse Didelon-Loiseau et par Candice Zaninetti, à Paris 1. La question sera évoquée en collège des écoles doctorales de Paris 1.

3- Bilan des ateliers

Chaque formation fait l'objet d'une évaluation par les participants. 16 en tout ont été évaluées. Le taux de satisfaction en général élevé, entre 70 et 80 % (mais sur de faibles effectifs). En outre, le HCERES demande une évaluation de l'ensemble de la formation (sur 2020-2022), d'où la diffusion en novembre 2022 d'un questionnaire en ligne sur celle-ci auprès des doctorants, construit avec les élus au conseil, que nous remercions.

Il y a **20 ateliers par an en moyenne, avec 10 à 15 participants par atelier.**

Nombre de réponses : 40 réponses ; donc un taux de réponse assez faible.

Commentaire : **à près de 80 %, avis très positif ou positif. La formation doctorale est jugée bien adaptée aux besoins.** Plus précisément, **76 % des répondants au sondage trouvent l'offre de formation de l'EDGP « bien » (39,5%) ou « très bien » (36,8%), les 24 % ayant répondu « neutre ».** **Aucun avis négatif n'a été émis sur les 40 réponses.**

20/40 ont suivi des formations dans les collèges de ED, en plus de celles de l'ED, 7 dans une autre université et 16 hors universités.

En ce qui concerne la demande d'expression de besoins spécifiques en termes de formation, les demandes soumises sont individuelles et particulières, mais il n'y a pas eu de besoin exprimé collectivement, ni de manque criant évoqué dans la formation en général.

Les représentantes doctorantes posent une question sur la formation à l'intégrité scientifique, pour laquelle l'ED a envoyé un message en octobre en rappelant le caractère obligatoire. Pour les doctorants en fin de thèse, une tolérance sera appliquée s'ils n'ont pas pu suivre une formation dans ce domaine. En revanche, pour les doctorants en 1^{re}, 2^e ou 3^e année, c'est obligatoire de s'y former.

Emmanuèle Gautier évoque la présence d'une ingénieure dans le LGP chargée de la question de l'éthique et de l'intégrité scientifique. Elle va la contacter pour lui demander si elle serait intéressée par faire un atelier pour l'ED.

Eric Denis dit qu'il serait bien de proposer un atelier de formation aux questions de **comité d'éthique**, pour les questionnaires et pratiques d'enquête en général. Un appel à la communauté est lancé.

4- Information sur le nouvel arrêté concernant le doctorat (26 août 2022)

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon-Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Nous avons déjà évoqué le projet lors du conseil de juin 2022.

La direction communique le tableau de comparaison ancien arrêté/nouvel arrêté, rédigé intégralement, ce qui simplifie la lecture (cf. en annexe).

- CSI (cf. après)

- prestation de serment :

“En présence de mes pairs. Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat en [xxx], et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats.” (article 19 bis)

=> Insistance sur l'intégrité scientifique en général dans ce nouvel arrêté.

Dans la discussion qui s'engage, il est rappelé que cette prestation de serment pourra s'effectuer à l'oral ou à l'écrit, par accord du doctorant soutenant sa thèse, dans le cadre d'une reproduction de cette formule dans le rapport de soutenance. Les deux universités sont encore en train de discuter ces modalités et l'ED en informera les DR dès que les informations seront disponibles. Le serment est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2023.

- Insistance sur la formalisation de la convention de formation au début de la thèse

5- Règlement intérieur mis en conformité

Chantier de 2021-2022. Or notre précédent règlement est ancien et pas en conformité avec les deux arrêtés sur le doctorat. La direction présente ce nouveau règlement intérieur. Il avait déjà été discuté en conseil en janvier 2022, mais non mis au vote, en raison d'un point de désaccord sur la formulation de l'article 2, désormais corrigé.

Les autres points importants concernent :

- les **comités de suivi individuels**. Au vote au prochain conseil après avis des deux universités.

Propositions évoquées :

- les doctorants choisissent ? Cela n'est pas la solution idéale.

- Le statu quo actuel ? Selon l'ED, c'est trop difficile et cela occasionne un surcroît de travail important pour Candice Zaninetti et pour les directrices, qui doivent rassurer les doctorants, trouver un autre membre lorsque les collègues DR refusent de participer aux CST, leur écrire pour les sensibiliser au fait que c'est obligatoire, etc. Qui plus est, cela ne permet pas de répondre à la recommandation de l'arrêté qui consiste à ce qu'au moins un des deux membres du CST soit en dehors de l'établissement du doctorant.

- Les directeurs de laboratoire nommeraient un des deux membres (le spécialiste) ? Quid du 2^e ?

- Les directeurs de laboratoire aideraient les doctorants à choisir l'un des deux membres ?

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon-Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Pour le conseil de mars, il faudra trancher, en fonction des décisions prises dans les deux universités par ailleurs, au sein des collèges doctoraux, pour une mise en application au printemps 2023.

- **L'équilibre au sein des jurys d'attribution des contrats doctoraux** (déjà discuté en janvier 2022 et mis en application lors des auditions 2022), avec succès. Le conseil confirme que ce changement de pratique (qui a consisté à réduire le nombre de membres du jury) convient à tout le monde.

- A mettre au vote du prochain conseil : **la direction propose que soit interdite la présence des futurs DR dans le jury**. Une discussion s'engage. E. Gautier signale que cela pourrait conduire à ce que dans de petites unités de recherche, celles-ci ne puissent plus envoyer de représentants. 3 possibilités :

. Une solution consisterait à ce que les futurs DR soient présents mais ne s'expriment pas dans toute la discussion sur les projets des candidats, tout en participant au vote, ou non.

. Autre possibilité, leur absence pure et simple.

. 3^e possibilité, le statu quo actuel.

Le conseil réfléchit et statuera en mars.

Par contre, il est rappelé aux DR présents, que les représentants des équipes ne sont pas nécessairement des EC titulaires à Paris 1 ou Sorbonne Université. Ainsi un chercheur ou un EC du même laboratoire mais d'une autre université peuvent être représentants.

A. Avdeev prend la parole et s'interroge sur la présence des deux UR de l'INED dans l'école doctorale. Un débat s'engage avec F. Guérin-Pace.

Il signale par ailleurs que la **liste des directeurs de thèse rattachés à l'ED** n'est pas à jour. L'ED s'engage à la toiletter en contactant chaque directeur de laboratoire, tout en rappelant qu'elle ne peut pas être au courant des départs à la retraite ou des mutations si les UR ne les signalent pas. **Il est donc rappelé aux directeurs de laboratoire de bien nous signaler tout changement.**

Vote :

pour 13, contre 1, abstention 0.

Le règlement intérieur est adopté et sera mis en ligne sur le site de l'ED et transmis aux instances des deux établissements.

6- Refonte du parcours doctoral : vote

La direction remercie les élus doctorants au conseil de leur participation active à cette refonte. Elle était nécessaire car : nous avons un système d'ECTS, non conforme (car l'ED ne délivre pas d'examens) ; la formation à l'éthique et à l'intégrité scientifique n'était pas assez clairement identifiée et comme obligatoire ; la répartition des points étaient un peu floue, selon les doctorants et selon Candice Zaninetti ; enfin, il nous fallait mettre en place un « portfolio »,

Ecole doctorale de géographie de Paris

Espaces, Sociétés, Aménagement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Université

Directrice : Catherine Fournet-Guérin (Sorbonne Université)

Directrice adjointe : Clarisse Didelon-Loiseau (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

document individuel et évolutif tout au long de la thèse qui rassemble l'ensemble des activités du parcours doctoral suivi par chaque doctorant.

La direction présente le projet de portfolio et le soumet à la discussion. Des modifications sont proposées par les élues doctorantes et par des directeurs de laboratoire. Une version modifiée du décompte des points va être proposée par les élus doctorants prochainement.

Il est décidé de le mettre en place pour les nouveaux doctorants, mais de décaler sa mise en œuvre pour les soutenances à partir de septembre 2023. La direction s'engage à ce qu'aucun doctorant n'y perde dans la transition entre le parcours doctoral précédent et le futur. Un système d'équivalence sera mis en place.

7- Demande d'autorisation pour encadrer une thèse par Claire SCODELARRO, MCF à l'IDUP (démographie). (vote à bulletin secret)

nombre de votants : 12

pour :11 ; contre :0 ; abstention : 1

8- HCERES 2023 : information

Notre école doctorale va être évaluée en 2023, comme toutes les instances universitaires de région parisienne. Les membres du conseil seront amenés à relire et à amender le dossier d'auto-évaluation (c'est-à-dire le bilan des cinq dernières années). Il est à rendre pour février 2023. La direction enverra une version brouillon en janvier à cet effet.

La direction sollicitera les élus doctorants pour son élaboration, bien sûr les nouveaux, mais si les anciens qui connaissent bien l'école doctorale acceptaient de le parcourir, elle leur en serait très reconnaissante. **Il est important que les doctorants participent à cette élaboration**, il s'agit d'un critère important pour le HCERES.

La séance est levée à 18h45.